

Plus les Français se vaccinent et plus ils sont privés de vie sociale

écrit par Jacques Guillemain | 29 décembre 2021



A l'heure où j'écris ces lignes la pétition dénonçant les atteintes à l'Etat de droit menées par le gouvernement avec sa

folle politique sanitaire, approche les 700 000 signatures.

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/non-au-pass-vaccinal-5503/#formulaire>

Ils sont tous devenus fous. Alors que le tout vaccinal est un échec total et n'empêche pas l'hécatombe, contrairement aux traitements précoces, Macron et les illuminés qui l'entourent font le choix délibéré de la fuite en avant. Selon Castex, on compte 162 677 décès liés à l'épidémie de Covid depuis le début de la crise.

Troisième dose de rappel préconisée 3 mois seulement après la deuxième ! Quatre injections par an !

Quatrième dose déjà dans les tuyaux, sans connaître les effets secondaires de long terme potentiellement dévastateurs !

Tous les pays occidentaux sont aux abois suite à leur refus de lancer une vaste politique de traitements préventifs (vitamine D et zinc) et précoces (antibiotiques et Ivermectine).

C'est l'affolement planétaire. **Aux Etats-Unis, la quarantaine de 10 jours pour les cas contact est ramenée à 5 jours, pour des raisons purement économiques, mais sans aucune justification médicale. On travaille au jugé.**

Tests peu fiables, vaccins inefficaces, quarantaines ruineuses, passe sanitaire puis vaccinal illégal mais entériné par le Conseil d'Etat, la persécution des non vaccinés s'intensifie de plus belle. **Mais aussi celle des vaccinés !**

Le test obligatoire en sus du passeport vaccinal avec photo est imminent.

« Plus de café debout dans les bars, plus de popcorn au cinéma et plus de chips dans le train », comme dit Zemmour. C'est le goulag sanitaire.

Plus les Français se vaccinent et plus ils sont privés de vie sociale, plus ils sont culpabilisés de vouloir vivre.

Et le **Conseil d'Etat** ne trouve rien de mieux que de cautionner cette folie vaccinale qui ne règle rien.

Cette instance se dédit en validant le texte du passe vaccinal. En effet, **en juillet 2021**, elle validait le texte du passe sanitaire, **en jugeant qu'il n'était aucunement une incitation vaccinale**. Mais aujourd'hui les sages cautionnent un texte visant **«à inciter les personnes ne s'étant pas encore engagées dans un schéma vaccinal à entamer cette démarche»**. Magnifique retournement de veste !

Il est vrai que les sages du Palais Royal n'ont pas vocation à s'opposer à Macron.

Rappelons qu'Olivier Véran déclarait le 18 décembre que le pass vaccinal était une **«forme déguisée d'obligation vaccinale»**. Autrement dit, ce pass est illégal car il tend à extorquer par la contrainte le consentement des opposants au vaccin.

<https://francais.rt.com/france/94131-pass-sanitaire-incitation-vaccinale-conseil-etat-dedit-valide-texte-gouvernemental-covid-19>

Le Japon, qui a fait le choix des traitements précoces a proportionnellement 13 fois moins de morts que la France, alors que la population y est la plus âgée du monde.

<https://ripostelaique.com/france-tout-vaccinal-123-000-morts-japon-ivermectine-18-400-morts.html>

Preuve que ce n'est pas l'âge qui tue mais l'aveuglement de Macron qui refuse les soins précoces depuis deux ans.

La folie s'est emparée du monde de la médecine, certains acharnés de la seringue n'hésitant pas à violer le serment d'Hippocrate. Sidérant !

<https://www.businessbourse.com/2021/12/28/le-pr-eric-caumes-propose-de-faire-signer-un-certificat-aux-non-vaccines-par-lequel-ils-acceptent-de-ne-pas-recevoir-de-soins-en-cas-de-contamination/>

Qu'attend-on pour faire signer aux fumeurs une décharge, les privant de tout accès à l'hôpital en cas de cancer des poumons ? Idem pour les alcooliques. Ils fument ? Ils boivent ? Qu'ils assument !

<https://ripostelaique.com/plus-les-francais-se-vaccinent-et-plus-ils-sont-privés-de-vie-sociale.html>